

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Municipalité de Labelle

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE LABELLE (la « Municipalité ») incluant sa quote-part lui revenant dans le partenariat auquel elle participe (le « groupe »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Municipalité aurait dû procéder à la comptabilisation, au 31 décembre 2024, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Municipalité, n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier consolidé.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux. Le prédécesseur a exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que le groupe inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 11 mars 2024 pour les raisons décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve ».

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés


PATRICE FORGET, CPA auditeur
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.
Mont-Tremblant, le 9 juin 2025

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus						
Fonctionnement	1	7 391 784	7 546 795	8 151 338	441 578	8 185 553
Investissement	2	3 563 808		1 838 764		1 838 764
	3	10 955 592	7 546 795	9 990 102	441 578	10 024 317
Charges	4	7 662 620	7 071 468	8 418 593	340 165	8 374 799
Excédent (déficit) lié aux activités	5	3 292 972	475 327	1 571 509	101 413	1 649 518
Moins : revenus d'investissement	6 (3 563 808)()	1 838 764)()	1 838 764)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(270 836)	475 327	(267 255)	101 413	(189 246)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 052 646		1 222 821	98 286	1 321 107
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			77 827		77 827
Remboursement de la dette à long terme	10 (404 089)(193 849)(141 937)(53 404)(195 341)
Affectations						
Activités d'investissement	11 ()	21 258)(21 845)()	(1 559)
Excédent (déficit) accumulé	12	47 576	(260 220)	(64 197)	13 169	(51 028)
Autres éléments de conciliation	13	20 369		216 298	2 526	218 824
	14	716 502	(475 327)	1 288 967	60 577	1 372 948
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	445 666		1 021 712	161 990	1 183 702

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1		758 665	830 035
Débiteurs	2	5 948 697	6 741 876	6 753 433
Prêts	3			
Placements de portefeuille	4		93 616	
Autres	5	197 239	180 381	180 381
	6	6 145 936	7 774 538	7 763 849
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7	1 934		1 934
Emprunts temporaires	8	4 249 273		4 249 273
Créditeurs et charges à payer	9	1 280 287	1 753 791	1 775 333
Revenus reportés	10	701 074	908 852	908 852
Dette à long terme	11	2 385 269	8 153 696	8 325 603
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12			
Autres	13			
	14	8 617 837	10 816 339	11 009 788
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(2 471 901)	(3 041 801)	(3 245 939)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	16	19 435 355	21 582 725	21 864 874
Autres	17	89 299	83 336	83 336
	18	19 524 654	21 666 061	21 948 210
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	803 779	1 280 122	1 313 602
Excédent de fonctionnement affecté	20	1 156 483	1 203 247	1 215 492
Réserves financières et fonds réservés	21	630 102	639 671	655 332
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22	(417 080)	(389 740)	(389 740)
Financement des investissements en cours	23	(2 968 585)	(1 461 320)	(1 461 320)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	17 848 054	17 352 280	17 368 905
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	17 052 753	18 624 260	18 702 271

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Divers projets	1.1	701 390	573 357
▪ Aqueduc	1.2	295 875	265 735
▪ Égouts	1.3	205 982	317 391
	2	1 203 247	1 156 483
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	12 245	
	4	1 215 492	1 156 483
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Flotte véhicules	5.1	242 251	83 529
▪ Gestion des actifs	5.2	250 754	430 000
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	114 276	94 183
Organismes contrôlés et partenariats	8	15 661	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	2 390	2 390
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	30 000	20 000
Autres			
▪	14.1		
	15	655 332	630 102
	16	1 870 824	1 786 585

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	6 278 300
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	7 013 437

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	2 389	4 585
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	4 721 560	1 701 242
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	267 328	339 268
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	3 399 182	340 174
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	8 390 459	2 385 269

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	5 869 208	6 248 318	6 358 180	6 358 180
Compensations tenant lieu de taxes	13	154 726	171 704	146 913	146 913
Quotes-parts	14				
Transferts	15	478 740	519 378	792 543	792 543
Services rendus	16	296 602	180 074	302 378	347 849
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	419 048	350 910	457 895	457 895
Autres	18	173 460	76 411	93 429	82 173
	19	7 391 784	7 546 795	8 151 338	8 185 553
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	3 563 808		1 797 195	1 797 195
Autres	23			41 569	41 569
	24	3 563 808		1 838 764	1 838 764
	25	10 955 592	7 546 795	9 990 102	10 024 317

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	1 159 798	1 109 573	52 508	1 162 081	1 185 020	1 053 110
Sécurité publique							
Police	2	420 026	424 448		424 448	424 448	403 465
Sécurité incendie	3	398 080	313 858	77 186	391 044	391 044	396 520
Autres	4	60 216	49 069	2 237	51 306	51 306	57 431
Transport							
Réseau routier	5	2 070 728	2 113 743	523 791	2 637 534	2 637 534	2 416 610
Transport collectif	6	29 802	31 456		31 456	31 456	22 313
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	419 616	386 383	385 991	772 374	772 374	717 156
Matières résiduelles	9	751 012	736 375	20 175	756 550	680 128	671 567
Autres	10	99 354	122 276	2 207	124 483	124 483	169 591
Santé et bien-être	11	18 000	14 932		14 932	14 932	14 794
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	333 289	419 133	11 543	430 676	430 676	371 785
Promotion et développement économique	13	37 394	42 735		42 735	42 735	79 644
Autres	14						
Loisirs et culture	15	1 074 253	1 063 052	147 183	1 210 235	1 210 235	1 117 650
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	199 900	368 739		368 739	378 428	170 984
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	7 071 468	7 195 772	1 222 821	8 418 593	8 374 799	7 662 620
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		1 222 821 (1 222 821)			
	21	7 071 468	8 418 593		8 418 593	8 374 799	7 662 620

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023		Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	3 563 808	1 838 764		1 838 764
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (4 320 104)(3 586 491)(382 959)(3 969 450)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 () (93 616)() ()
Financement à long terme des activités d'investissement	4		2 838 384	295 523	3 063 695
Affectations					
Activités de fonctionnement	5		21 845		(1 559)
Excédent accumulé	6	763 524	488 379	8 951	497 330
	7	(3 556 580)	(331 499)	(78 485)	(409 984)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	7 228	1 507 265	(78 485)	1 428 780

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14